



**PROGRAMME OMT DE RENFORCEMENT  
DES CAPACITÉS STATISTIQUES  
13-15 février 2017**

PRCS/AT/Note Info.  
Alger, Janvier 2017  
Original : Français

**NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE**

1. Considérant que l'**Organisation Mondiale du Tourisme** souhaite réaliser une série de trois Ateliers et un Séminaire Régional au titre du PRCS pour l'assistance à ses États Membres dans la mise en place, étape par étape, d'un système de statistiques du tourisme en renforçant les capacités d'experts nationaux clés, et considérant la volonté du **Gouvernement de la République Algérienne et Démocratique et Populaire** de les accueillir, nous portons à la connaissance des États Membres que les travaux du premier Atelier de la série se tiendront à Alger du **13 au 15 février 2017**, sur invitation conjointe du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et l'OMT. Ces Ateliers sont ouverts à la participation des États membres de la région invités à cet effet.

**I. LIEU DES RÉUNIONS**

2. Les réunions se tiendront au : **Palais des Nations**  
**Adresse : Club des Pins, Alger.**  
**Alger, Algérie**  
**Tél.: (+213) 21 39 30 69 à 71**  
**Fax: (+213) 21 39 27 71**  
**Courriel : morad.amrouche@live.fr.**

**II. RÉPONSE À L'INVITATION**

3. Les gouvernements (et autres instances) conjointement invités par le **Gouvernement de la République Algérienne et Démocratique et Populaire** et l'**Organisation Mondiale du Tourisme**, sont priés de faire parvenir au plus tard le **6 février 2017**, leur réponse et confirmation aux adresses suivantes en indiquant autant que possible, la composition de leur délégation ainsi que son plan de vol et son lieu d'hébergement choisi :

**Mme Elcia Grandcourt**  
Directrice de Programme  
Programme régional pour l'Afrique  
Organisation mondiale du tourisme (OMT)  
Capitán Haya, 42  
28020, Madrid  
Espagne  
Tél.: (+34 91) 5678150  
Fax: (+34 91) 571 37 33  
E-mail: [caf@unwto.org](mailto:caf@unwto.org)

**M. Hocine AMBES**  
Directeur de la Communication et de la Coopération  
Ministère de l'Aménagement du Territoire du  
Tourisme et de l'Artisanat  
119 rue Didouche Mourad, Alger, Algérie  
E-mail: [tipasa21@yahoo.fr](mailto:tipasa21@yahoo.fr) / [tassili21@yahoo.fr](mailto:tassili21@yahoo.fr)  
[habtoun.c@gmail.com](mailto:habtoun.c@gmail.com)  
[onatumtdv@hotmail.fr](mailto:onatumtdv@hotmail.fr) / [directiongeneral@onat.dz](mailto:directiongeneral@onat.dz)  
Tél: +213 661 389 652  
Fax: +213 21 615 851  
Fax (+) 213 21 432 846

### III. STATUT DES PARTICIPANTS

4. Le **Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire** prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée et le départ des délégués conjointement invités, ainsi que leur séjour en Algérie. Au cours de ce séjour, les délégués jouiront des privilèges et immunités prévus par la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946.

### IV. FORMALITÉS D'ENTRÉE

5. Un passeport en cours de validité est obligatoire pour l'entrée et le séjour en Algérie. Les délégués des pays concernés par les visas d'entrée, pourront formuler leurs demandes de visas auprès des représentations diplomatiques de la **République Algérienne Démocratique et Populaire** accréditées auprès des pays (Avec présentation de l'invitation conjointe **RADP/OMT**).

### V. TRANSPORT

6. Le **Ministère de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat de la République Algérienne Démocratique et Populaire** assurera gratuitement pour tous les participants, le transfert entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, ainsi que les déplacements entre les hôtels et le lieu des réunions. Tous les participants sont priés de bien vouloir transmettre leur plan de vol, auprès de:

Monsieur **AIOUAZ** Toufik

(+) 213 555 614 898 / [onatumtdv@hotmail.fr](mailto:onatumtdv@hotmail.fr) / [directiongeneral@onat.dz](mailto:directiongeneral@onat.dz)

Monsieur **HABTOUN** Chamsddine

(+) 213 661 686 064 / Fax (+) 213 21 432 846

[habtoun.c@gmail.com](mailto:habtoun.c@gmail.com)

### VI. ACCUEIL À L'AÉROPORT

7. Le **Ministère de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat de la République Algérienne Démocratique et Populaire** assurera l'accueil de tous les participants à leur arrivée à l'aéroport. :

Monsieur **RAMDANI** Mohamed

(+) 213 555 015 946 / Fax : (+) 213 21 509 480 / [directiongeneral@onat.dz](mailto:directiongeneral@onat.dz)

### VII. HÉBERGEMENT

8. L'ensemble des délégués (trois délégués par pays) des pays participants aux travaux de **l'Atelier du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques de L'OMT à Alger, du 13 au 15 février 2017**, seront pris en charge du 12 (Arrivée) au 16 (Départ) février 2017 (4 nuitées et 5 jours, hébergement+restauration) par le **Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire**. Tous les participants seront logés à **l'Hôtel 5 Étoiles Sheraton Club Des Pins Resort and Towers** : BP 62, Staoueli 16062, Alger.

00213 (0) 21 377 777

[www.sheratonclubdespins.com](http://www.sheratonclubdespins.com)

## **VIII. RÈGLES SANITAIRES**

9. Aucune obligation de vaccination n'est exigée pour l'entrée en Algérie.

## **IX. INSCRIPTION ET BADGES**

10. Il est prévu sur le lieu des réunions un comptoir d'inscription, qui sera ouvert **le jour d'ouverture de l'Atelier**, avant le début des travaux. Les badges seront remis à l'inscription.

## **X. LANGUES DE TRAVAIL**

11. Les langues de travail de l'atelier seront l'arabe et le français avec traduction disponible. Les documents seront préparés dans ces deux langues et il est prévu un service de traduction simultanée dans les deux langues.

## **XI. PROGRAMME SOCIAL**

- Cocktail de bienvenue le 13 février 2017.
- Dîner Galla le 14 février 2017.
- Visite technique à l'Ecole d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger, suivi d'une visite touristique au site archéologique de Tipasa (Site du Patrimoine Mondial) le 15 février 2017.

## **XII. RÈGLEMENTATION MONÉTAIRE**

12. La monnaie locale de la République Algérienne Démocratique et Populaire est le Dinar Algérien (DZD). Le taux de change en date du **10 janvier 2017 en US Dollars et en Euro est de :**

<b>1 Euro : 114,97 dinars (achat)</b>	<b>108,54 dinars (vente)</b>
<b>1 USD : 122,02 dinars (achat)</b>	<b>115,17 dinars (vente)</b>

## **XIII. CLIMAT**

13. La température moyenne à Alger au mois de Février évolue entre 8° C minimum et 18° C maximum.

## **XIV. HEURE LOCALE**

14. L'heure locale en Algérie est +1 UTC par rapport au temps universel (TU+1).

## **XV. HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES**

16. Les banques sont ouvertes de 9 H 00 à 16 H 00.

17. Les magasins sont ouverts de 8 H 00 à 21 H 00.

18. La fonction publique est ouverte de 8H à 16H30.

**XVI. ÉLECTRICITÉ**

19. La tension électrique en Algérie est 220 volts.

**XVII. INFORMATION SUR LE SITE WEB**

20. Pour plus d'information sur ces deux événements, veuillez consulter le site web de l'OMT :  
[www.unwto.org](http://www.unwto.org)